

Plan d'action

2023-2027

Aménagement des terrains vacants

- ▶ Les aménagements pour et par la communauté !
- ▶ Ville de Gatineau
Comité de travail du plan directeur d'aménagement des terrains vacants



Ville de
Gatineau



Table des matières

Rappel - plan directeur d'aménagement des terrains vacants

Mise en contexte.....	2
Sommaire des orientations du Plan directeur d'aménagement des terrains vacants (PDA)	2
Recommandations du PDA	3
Démarche d'élaboration du Plan d'action	3
Retour sur la boîte à outils	4

Plan d'action

Sommaire des travaux d'élaboration du Plan d'action et défis de la mise en œuvre.....	5
Tableaux des actions 2023-2027	
Volet I - actions générales de mise en œuvre	6
Volet II - actions relatives aux zones motrices	7
Volet III - actions thématiques – grandes familles de lots	8

Suivi du plan d'action et conditions de succès

Comité de suivi du Plan d'action.....	10
Conditions de succès.....	10
Processus administratif.....	11

Rappel - Plan directeur d'aménagement des terrains vacants

Mise en contexte

En 2017 et 2019, Gatineau fait face à des inondations importantes affectant plus de deux cents terrains privés. À la suite d'un programme de cession et compensation du ministère de la Sécurité publique, les terrains sont cédés à la Ville de Gatineau. Les communautés de deux districts plus grandement affectés, soit celui de Pointe-Gatineau et du Lac-Beauchamp, se mobilisent alors pour réfléchir à leur avenir.

Depuis, un exercice a été mené en concertation et a abouti avec le dépôt d'un Plan directeur d'aménagement des terrains vacants en juillet 2021 au conseil municipal de la Ville de Gatineau. Le dépôt de ce plan fut accompagné d'un mandat visant à en assurer sa mise en œuvre. Il visait principalement à :

- Mettre sur pied un comité interservices responsable du plan d'action et de sa mise en œuvre;
- Élaborer un plan d'action pluriannuel;
- Impliquer les organismes du milieu dans l'élaboration du plan d'action et de sa mise en œuvre;
- Consulter les organismes du milieu lors de l'élaboration des concepts d'aménagement;
- Mettre sur pied un comité de suivi du plan d'action.

Et donc, le comité interservices ainsi que le comité de travail avec les partenaires du milieu ont mené de concert diverses réflexions et travaux permettant de produire ce plan d'action de même que dresser les premières bases de sa mise en œuvre.

Ainsi, il propose des actions à entreprendre durant les cinq prochaines années, leur suivi et les outils à mettre en place pour en assurer le bon déroulement.

Sommaire des orientations du Plan directeur d'aménagement des terrains vacants (PDA)

La vision d'aménagement se décline en cinq grandes orientations représentées par cinq familles d'outils. Pour définir ces orientations, les différents acteurs impliqués ont travaillé à la définition de ce qu'il serait souhaité sur les terrains vacants cédés à la Ville suivant les inondations. Différents scénarios ont été imaginés et devaient proposer des actions respectueuses des milieux et répondant aux enjeux, aux besoins et envies des citoyens, mais aussi pouvant être conciliables avec la réalité des plaines inondables.

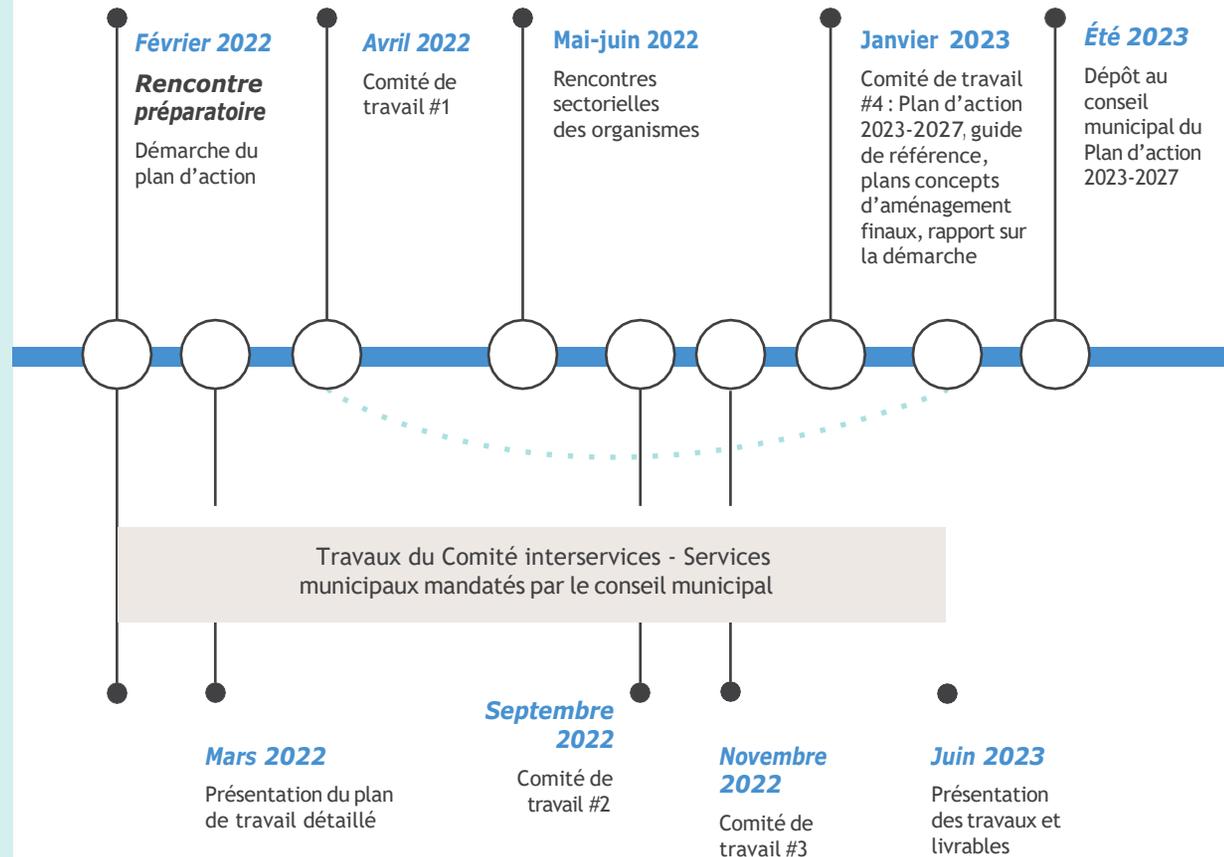
BESOINS ÉNONCÉS : Immersion en nature • Contemplation • Relaxation • Diversification de la biodiversité • Regroupement et socialisation • Activité physique • Espaces de jeu • Accès aux rives du ruisseau • Traversée du ruisseau • Contrôle de l'érosion • Amélioration de la qualité de l'eau

Rappel (suite) - Recommandations du PDA

- ▶ Assurer la résilience des aménagements
- ▶ Renforcer le sentiment de sécurité
- ▶ Maintenir la quiétude des lieux
- ▶ Favoriser les aménagements inclusifs
- ▶ Mettre en valeur la saisonnalité
- ▶ Promouvoir l'agriculture urbaine
- ▶ Intégrer l'art communautaire et commémoratif
- ▶ Intégrer le jeu libre
- ▶ Miser sur les déplacements actifs

Démarche d'élaboration du Plan d'action

Calendrier de la démarche



Retour sur la boîte à outils du PDA

Grandes familles d'interventions proposées

Nourriciers

Développer l'agriculture urbaine au sein de communautés, qui servira autant à des productions familiales que commerciales.

Rassembleurs

Implanter des lieux de regroupement et de socialisation inclusifs ainsi que des lieux propices au jeu et à l'activité physique.

Nature

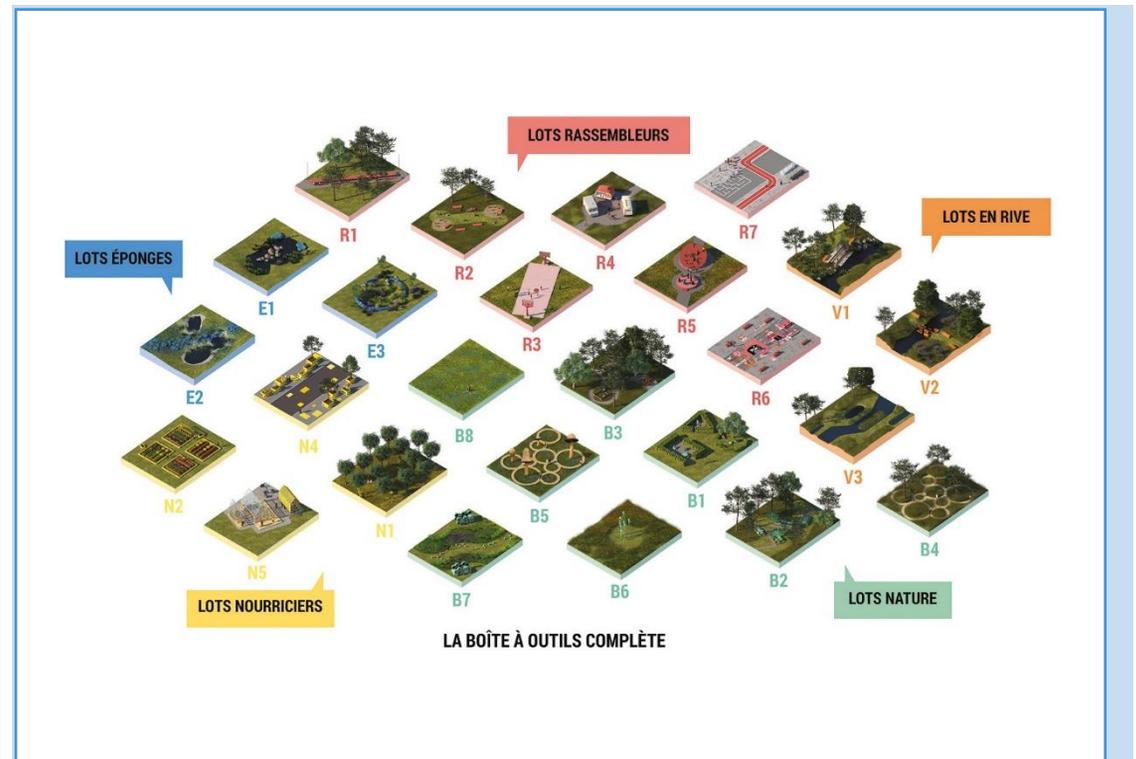
Offrir des lieux d'immersion et de contemplation en nature, des espaces de relaxation et des espaces de diversification de la biodiversité.

En rive

Faciliter l'accès aux rives des ruisseaux présents au sein des communautés tout en contribuant au contrôle de l'érosion et à la qualité de l'eau.

Éponges

Assurer une meilleure gestion des eaux de ruissellement ainsi qu'augmenter la perméabilité du sol.

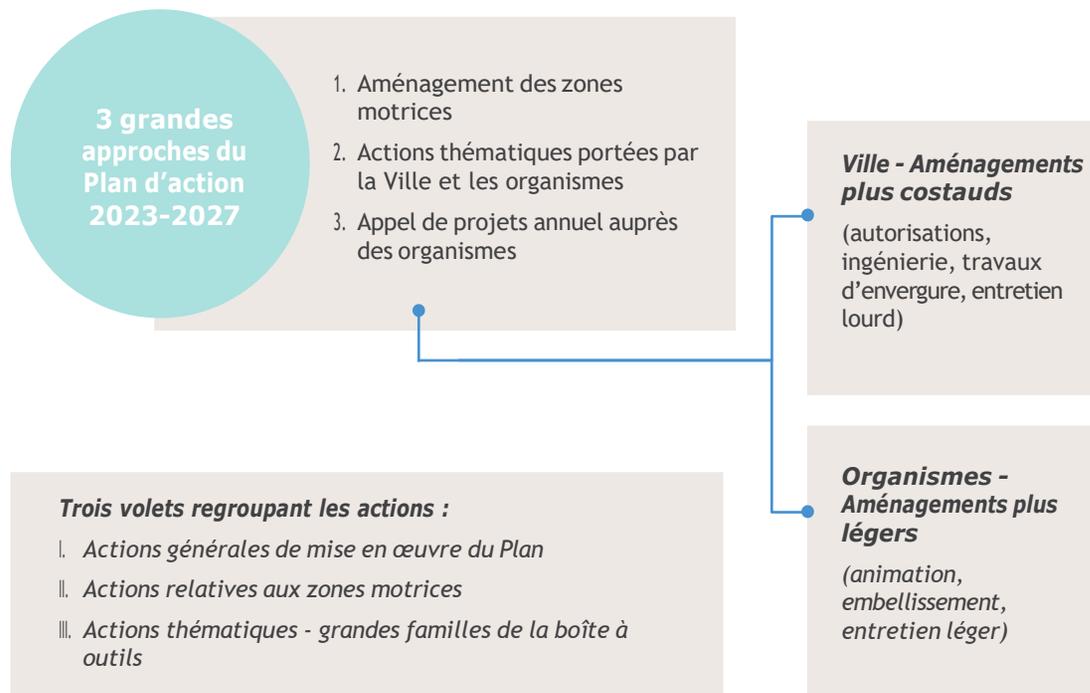


Plan d'action

Sommaire des travaux d'élaboration et défis de la mise en œuvre

Dans le cadre des travaux d'élaboration du plan d'action, le comité interservices et le comité de travail des partenaires ont constaté plusieurs défis à la mise en œuvre qui ont mené à proposer trois approches d'interventions. Ces trois approches viennent en réponse aux défis constatés de part et d'autre.

- ▶ *L'aménagement des zones motrices en obtenant la participation des organismes à l'étape d'idéation et de planification, de même qu'à la suite de son aménagement, à leur animation et embellissement.*
- ▶ *La réalisation d'actions d'envergure par le biais des programmes existants, comme le reboisement de grandes concentrations de terrains ou par l'ajout d'un volet d'apiculture urbaine.*
- ▶ *L'appel annuel de projets auprès des organismes afin de permettre la prise en charge de projets plus légers en termes de planification, de réalisation et d'entretien.*



Ces trois approches s'inscrivent en respect du Plan directeur d'aménagement des terrains vacants et se donnent pour objectifs dans le cadre de ce plan d'action de :

1. Faciliter la réalisation d'aménagements et d'animations sur les terrains vacants.
2. Élaborer la structure, les outils et les moyens visant à soutenir la réalisation et l'accompagnement des organismes dans leurs projets.
3. Favoriser l'engagement et soutenir l'enthousiasme de la communauté pour la réalisation et la gestion de projets.
4. Optimiser l'utilisation des terrains vacants à leur plein potentiel.

Pour y parvenir, le plan d'action présente sous trois grands volets, les différentes actions à entreprendre. Le premier volet aborde la mise en œuvre du plan d'action et le démarrage des projets. Les volets suivants présentent les actions relatives aux zones motrices ainsi que de manière concertée ou ponctuelle, en agissant sur les grandes familles de la boîte à outils (lots nourriciers, rassembleurs, nature, en rive et éponges).

Ces volets s'inscrivent également au sein des programmes ou cadres de soutien de la Ville en lien avec le verdissement, l'agriculture urbaine, les aménagements éphémères et l'animation.

Enfin, la dernière portion du plan d'action aborde le suivi, l'opérationnalisation du plan d'action et les conditions de succès de sa mise en œuvre.

Tableaux des actions 2023-2027

Volet 1 : Actions générales de mise en œuvre

	Actions	Porteur de l'action	Collaborateurs	Budget	Source de financement	Échéancier	Indicateur de suivi / Livrable attendu
1	Former le comité de suivi et établir un plan de travail annuel	Centre de services de Gatineau	Organismes du milieu Comité de suivi	–	Budget d'opération	2021	Membres Plan de travail
2	Procéder à un appel de projets d'aménagement sur les terrains vacants sélectionnés	Comité de suivi	Centre de services de Gatineau	–	Divers programmes de soutien municipaux	2024-2027	Grille de sélection Sélection de projets
3	Établir l'évaluation des projets réalisés	Comité de suivi	Services municipaux chargés des programmes municipaux	–	Budget d'opération	2021	Grille d'évaluation
4	Évaluer l'appréciation des aménagements et entretiens des terrains aménagés auprès des utilisateurs	Comité de suivi	Centre de services de Gatineau	–	Budget d'opération	2027	Pérennité des aménagements réalisés Nombre de membres actifs Sondage satisfaction des utilisateurs
5	Développer et mettre un outil interactif pour le suivi du développement des terrains vacants	Centre de services de Gatineau	SUDD Technologies de l'information Travaux publics	–	Budget d'opération	2024-2025	Outil web interactif
6	Établir un partenariat avec des organismes phares visant à partager l'expérience, l'expertise et le soutien au développement des projets	Comité de suivi	Collaborateurs externes	30 000 \$	Fonds PDA et divers programmes de soutien municipaux	2023-2027	Partenariats établis, Membres - ressources au comité de suivi
7	Développer et mettre en œuvre divers moyens de communication sur les services, subventions, outils et ressources disponibles aux projets	Centre de services de Gatineau	Comité de suivi Communications	10 000 \$	Fonds PDA	2024-2027	Outils de diffusion / information
8	Identifier des opportunités de sources de financement externes	Comité de suivi	Centre de services de Gatineau	–	Budget d'opération	Annuellement	Mandat de recherche, identification de sources possibles et obtention de subventions
9	Évaluer l'avancement des interventions en fonction des plans de priorisation du PDA	Centre de services de Gatineau	Comité de suivi	–	Budget d'opération	2027	Bilan du plan d'action

Volet 2 : Actions relatives aux zones motrices

Zones motrices - Zones d'interventions prioritaires

	Actions	Porteur de l'action	Collaborateurs	Budget	Source de financement	Échéancier	Indicateur de suivi / Livrable attendu
1	<p>Zone motrice Pointe-Gatineau</p> <p>Intégrer l'art communautaire ou commémoratif en procédant à un concours</p>	SACL	Infrastructures et projets Comité de suivi	Budget aménagement zone motrice	Fonds PDA	2025-2026	Sélection d'une œuvre
2	<p>Zone motrice Touraine</p> <p>Identifier les limites d'intervention et les lignes directrices d'aménagement</p>	Centre de services de Gatineau	Comité de suivi Infrastructures et projets	20 000 \$	Fonds PDA	2024-2025	Démarche d'idéation et lignes directrices d'aménagement
3	<p>Zones motrices Pointe-Gatineau, Lac-Beauchamp, Touraine</p> <p>Études d'avant-projet Réaliser les plans et devis</p> <p><i>*Sous réserve de l'obtention des autorisations environnementales</i></p>	Infrastructures et projets	Centre de services de Gatineau Comité de suivi	300 000 \$	Fonds PDA Programmes de subventions	2026	Plans et devis
4	<p>Zones motrices Pointe-Gatineau, Lac-Beauchamp, Touraine</p> <p>Procéder à l'aménagement de la zone motrice</p> <p><i>*Sous réserve de l'obtention des autorisations environnementales</i></p>	Infrastructures et projets	Centre de services de Gatineau Comité de suivi	1,7M \$	Fonds PDA Programmes de subventions	2027	Travaux réalisés
5	<p>Zones motrices</p> <p>Préparer un programme d'animation et embellissement des zones motrices 4 saisons</p>	SLSDC SACL	Comité de suivi Organismes du milieu	20 000 \$ / zone motrice	Divers programmes de soutien municipaux	2026-2027	Programme saisonnier d'animation et d'embellissement des zones motrices

	Actions	Porteur de l'action	Collaborateurs	Budget	Source de financement	Échéancier	Indicateur de suivi / Livrable attendu
1	Identifier les terrains ou une concentration de terrains en réponse à l'inventaire des besoins effectué dans le cadre du plan d'action d'agriculture urbaine 2022-2026	SLSDC	Comité de suivi	–	Budget d'opération	2024-2025	Liste des terrains
2	Évaluer le potentiel agricole de projets d'agriculture au sol sur les lots sélectionnés	SLSDC	Centre de services de Gatineau	Sur dépôt de projet	Cadre de soutien en agriculture urbaine	2025-2027	Étude d'opportunité
3	Évaluer la possibilité d'offrir la location ou l'occupation des terrains vacants pour de l'agriculture urbaine (verticale, horizontale et mobile)	SLSDC	Biens immobiliers Organismes du milieu	–	Cadre de soutien en agriculture urbaine	2027	Recommandations
4	Sélectionner les projets d'activités ou d'aménagement agricoles en cohérence avec le programme d'agriculture urbaine 2022-2024	SLSDC	Comité de suivi	10 000 \$	Cadre de soutien en agriculture urbaine	Annuellement	Nombre de lots sélectionnés au programme d'agriculture urbaine
5	Sélectionner les terrains pour du reboisement et de la plantation urbaine	Transition écologique	Comité de suivi	–	Budget d'opération	Annuellement	Nombre de projets réalisés Nombre de terrains identifiés Superficie de terrains plantés
6	Réaliser les projets de plantations urbaines et de reboisement sur les terrains vacants sélectionnés	Transition écologique	Comité de suivi	10 000 \$ / 2023 40 000 \$ / an 2024 -2027	Plan de foresterie urbaine et subventions	Annuellement	Nombre de plantations Évaluation des plantations effectuées
7	Identifier des lots ou projets pouvant accueillir des projets de couvre-sols écologiques	Transition écologique	Travaux publics Infrastructures et projets Comité de suivi	–	Fonds PDA et subventions	2024-2027	Évaluation des projets réalisés
8	Soutenir les projets d'ornithologie	Comité de suivi	Club des ornithologues de l'Outaouais	–	Divers programmes de soutien municipaux	Annuellement	Protocole d'entente Installations visant à soutenir l'ornithologie Évaluation des installations effectuées
9	Développer les activités d'apiculture urbaine	SLSDC	Apicentris	–	Cadre de soutien en agriculture urbaine	Renouvellement protocole	Protocole d'entente Évaluation des installations effectuées

Volet 3 : Actions thématiques - Grandes familles de lots / lots rassembleurs

	Actions	Porteur de l'action	Collaborateurs	Budget	Source de financement	Échéancier	Indicateur de suivi / Livrable attendu
10	Identifier les tronçons de rue entre les terrains pouvant se qualifier pour une utilisation temporaire ou permanente à des fins de rassemblement ou de jeu	SLSDC	SUDD Infrastructures et projets Comité de suivi	–	–	2025	Nombre de terrain / mètres linéaires adjacents
11	Prévoir des installations facilitant l'accessibilité des modes actifs	SUDD	Comité de suivi	–	–	2025	Installations sur les terrains à proximité des liens cyclables
12	Développer un guide de référence du mobilier urbain	Infrastructures et projets	SLSDC Comité de suivi	10 000 \$	Fonds PDA	2025	Guide

Volet 3 : Actions thématiques - Grandes familles de lots / lots en rive et éponges

	Actions	Porteur de l'action	Collaborateurs	Budget	Source de financement	Échéancier	Indicateur de suivi / Livrable attendu
13	Procéder à une étude de faisabilité sur la création de bassins ou aménagements aidant à la gestion des eaux de ruissellement	Infrastructures projets	–	–	Budget d'opération	2026	Étude de faisabilité

Suivi et conditions de succès du Plan d'action

Comité de suivi

Pour et par la communauté!

Le comité de suivi aura pour mandat :

Mettre en œuvre le plan d'action sous la gouverne du Centre de services de Gatineau. Son rôle pourra varier dépendamment des actions pour lesquelles il est cité en tant que porteur de dossier ou en tant que collaborateur.

Bien que le plan d'action énumère les actions qui seront entreprises par la Ville de Gatineau, le comité de suivi devra par le biais d'un plan de travail établir la contribution des acteurs de la communauté, des organismes et collaborateurs souhaitant s'investir au comité de suivi.

L'aménagement des terrains vacants étant aussi des initiatives communautaires, la mobilisation et l'intérêt portés par ceux qui se seront engagés au comité de suivi et à la mise en œuvre seront déterminants à la progression du plan d'action. La Ville à elle seule ne peut être le seul porteur, le comité devra s'assurer d'identifier des leaders de la communauté pour avancer.

Identifier, transformer, célébrer

La Ville, dans le cadre de la mise en œuvre, tiendra un inventaire des terrains cédés et des aménagements actuels et futurs. Tant pour des fins de suivi administratif, que pour leur entretien, ainsi qu'à des fins de répertoire d'utilisation des terrains.

Le comité de suivi devra assurer la sélection de terrains à aménager, leur transformation par des projets communautaires et assister les organismes au cours des différentes étapes de réalisation des projets.

Bien entendu, la Ville souhaite célébrer ces réalisations en faisant connaître au public les initiatives et les démarches

collaboratives accomplies au cours des prochaines années. Ce suivi par le comité permettra d'évaluer, d'apprécier et de rendre compte dans le cadre du bilan du plan d'action des réussites et apprentissages acquis.

Apprécier, évaluer et faire le point

Identification des indicateurs de suivi et évaluation des initiatives

Les indicateurs et les évaluations doivent répondre aux objectifs suivants :

- ▶ Agir de manière consolidée et concertée sur un terrain ou une concentration de terrains
- ▶ Assurer une saine gestion des fonds publics et une optimisation des ressources matérielles et humaines mise à la disposition de la communauté
- ▶ Prioriser l'utilisation des fonds à la réalisation d'actions concrètes en optant pour des interventions plus durables ou pérennes
- ▶ Le tout en respect des conditions de succès identifiées dans le plan directeur d'aménagement des terrains vacants.

Conditions de succès

Cheminement des projets

En raison des contraintes liées aux plaines inondables et aux milieux humides, la Ville préconise la prise en charge des projets nécessitant des autorisations municipales ou ministérielles par l'Administration. Ces interventions, plus coûteuses, doivent être appuyées par diverses expertises et peuvent engendrer des coûts qui ne peuvent être à la charge d'organismes.

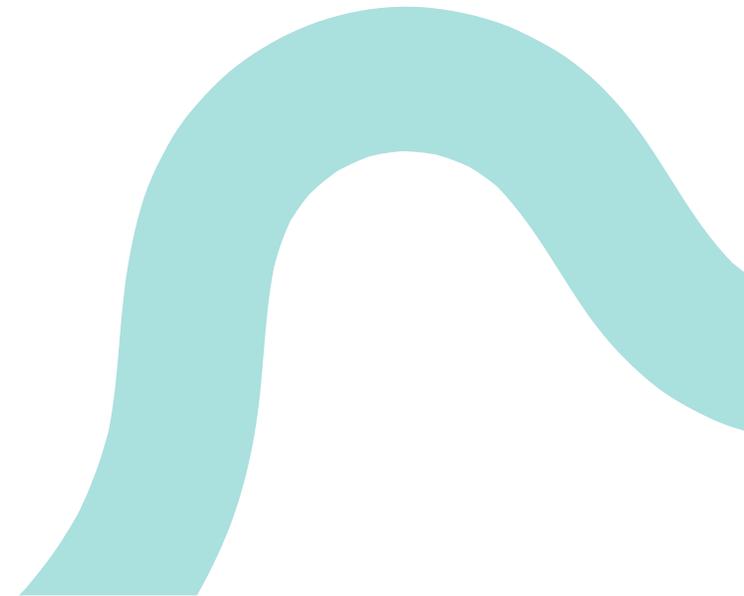
Toutefois, certains aménagements peuvent être entrepris sans une autorisation ministérielle du MELCC. La Ville de Gatineau doit toutefois donner des autorisations municipales.

Une meilleure communication devra être réalisée afin de mieux expliquer l'encadrement par le REAFIE et le RAMHHS, dans ce contexte spécifiquement, auprès des organismes pour les terrains vacants en rive ou en zone inondable.

Ces outils de communications peuvent être :

- ▶ une liste de vérification pour chaque intervention réalisée en milieu humide ou hydrique ;
- ▶ un dépliant expliquant les activités autorisées en matière d'aménagement riverain ;

À la lumière du cadre réglementaire et de la complexité d'approbation, les projets comportant de moindres enjeux feront partie des initiatives communautaires qui pourront être prises en charge par les organismes. Un appel de projets sur les terrains vacants permettra aux organismes de prendre en charge la planification, la réalisation et l'entretien de projets plus légers.



Engagement communautaire

L'aménagement des terrains vacants étant un souhait de la communauté, il est donc proposé un guide visant à outiller les organismes souhaitant prendre en charge des projets communautaires. Ce guide de référence a été élaboré par le consultant ayant accompagné l'Administration et les organismes ayant participé à la démarche d'élaboration du plan d'action. Ce guide est un premier outil qui fournira à la communauté une aide à la planification de projets porteurs dans les milieux touchés. Ce premier outil permet de soutenir l'engagement communautaire.

Il sera également nécessaire d'élaborer des outils et moyens visant à continuer d'outiller les organismes tant dans leur mobilisation, leur accompagnement, que le partage de leurs expériences. Ceci afin d'intégrer les meilleures pratiques d'économie circulaire, de palier à l'essoufflement du bénévolat et assurément célébrer et diffuser les réussites.

Ressources et partenariat

Le comité de suivi du plan d'action veillera par le biais de ses travaux, à accompagner et informer les organismes des possibilités qui s'offriront à eux tout au long de sa mise en œuvre de 2023 à 2027. Le comité formé des acteurs du milieu, d'organismes, et d'experts tant internes qu'externes veilleront à la mise en œuvre, de même qu'à la création d'un réseau de communication et de partage des expertises.

Remerciements

La ville de Gatineau souhaite remercier les organismes partenaires, les résidents, et élus ayant participé au comité de travail et à l'élaboration de son plan d'action.

Processus d'appel de projets

Projets en phase d'idéation

Hiver / printemps

Les projets sont discutés au sein des organismes en prévision de la période d'appel de projets.

Appel de projets officiel

Printemps / été

Les projets sont présélectionnés au sein du comité de suivi. Ensuite, le comité de suivi soutient l'organisme demandeur à déposer une demande d'aide financière au programme municipal concerné.

Programmes de soutien municipaux aux projets communautaires

Automne

Les projets présélectionnés par le comité de suivi sont déposés par les organismes demandeurs aux divers programmes de soutien municipaux. Les services municipaux analysent les demandes et transmettent une réponse préliminaire de recevabilité au comité de suivi du Plan d'action. De manière générale, les dates de tombée de ces programmes se situent au 1^{er} octobre ou novembre.

Octroi de la subvention et préparation des travaux de réalisation

